

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour

CONSTRUCTION QUATRE (04) SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE FARDJA KOUIDER CHIFFA

Seules les entreprises qualifiées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès du bureau de programmation et marchés de la commune de Chiffa,

Le cahier des charges sera remis contre paiement de sept mille (7.000,00) Dinars qui représente les frais de la documentation et de reprographie.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité à savoir:

Capacités techniques :

- Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Deux (02) ou plus en Travaux Bâtiment comme activité principale en cours de validité.

Capacités financières :

- Un chiffre d'affaire des trois dernières années (La moyenne des trois dernières années doit être supérieur ou égal 7.000.000.00 DA, justifié par les bilans financiers des années (2022.2023.2024) visé par les services fiscaux,

Capacités professionnelles :

- L'expérience professionnelle : Avoir réalisé au moins un projet de même nature appuyé par attestation de bonne exécution délivrée par maître d'ouvrage public.

➤ **A/LE DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- 1 Déclaration de candidature dûment remplie, signée et daté
- 2 Déclaration de probité dûment remplie, signée et daté.
- 3 Statut de l'entreprise pour les sociétés doté de la personnalité moral selon le cas.
- 4 Dossier fiscale et parafiscale (casier judiciaire, extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement, carte fiscale, numéro d'identification statistique)
- 5 Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- 6 Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou soumissionnaires à savoir :
 - a. Registre du commerce, certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité
 - b- Capacités techniques justifié par moyens humains et matériel, bilans financiers et références professionnelles.

B/LE DOSSIER DE L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

1. Déclaration à souscrire dûment remplie et signée daté et paraphé.
2. Le cahier des charges paraphé dans toutes les pages portant la mention manuscrite "lu et accepté"* a la dernière page.
3. Mémoire technique justificative soigneusement remplie et signée daté et paraphé.

C/ OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission dûment remplie, datée et signé par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaires dûment remplie et signée daté et paraphé
- Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment remplie et signée daté et paraphé.

En vertu des dispositions de la loi 12-23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics notamment l'article 112 , Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 /09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de Service public, devront être déposées auprès de la commune de Chiffa , sous enveloppes cachetée et anonyme ,en utilisant trois(03)enveloppes intérieures séparées portant selon le cas ,la mention:

- «Dossier de candidature» . «Offre technique» . «Offre financière».

L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

COMMUNE DE CHIFFA

-SOUMISSION A NE PAS OUVRIR-

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N: 02/2026

CONSTRUCTION QUATRE (04) SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE FARDJA KOUIDER CHIFFA

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et ou BOMOP et à la Presse Electronique conformément à la décision ministérielle portant N° 194 du 09/07/2025

Les offres doivent être déposées le 15^{ème} jour à compter de la première parution de l'appel d'offre à midi 12 H00.

l'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres à 13 h00 au niveau de la COMMUNE DE CHIFFA . Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.

La séance d'ouverture des plis est publique, les soumissionnaires y sont cordialement invitées.

La durée de validité de des offres est de 90 jours augmentée de la période de préparation des offres conformément a l'article 76 de la loi 12-23 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Le Président de l'A.P.C :